

Communiqué de Claude MALHURET

Annulation du feu d'artifice du 15 août à Vichy

Dans le contexte d'état d'urgence en cours, et des évènements dramatiques qui ont de nouveau, récemment, frappé notre pays, j'ai pris la décision d'annuler le traditionnel feu d'artifice du 15 août.

La Ville de Vichy, en lien avec les services de l'Etat, a procédé à une étude attentive des mesures nécessaires pour permettre le maintien de cette manifestation. La sécurisation de la vaste zone qui accueille chaque année entre 10 000 et 15 000 personnes ne peut être assurée que par la mise en œuvre de moyens lourds, faisant eux-mêmes obstacle à la circulation des spectateurs et des forces de sécurité en cas de danger ou de panique. De tels moyens ne seraient en tout état de cause pas suffisants pour garantir la protection complète du public, étant donnée la configuration particulièrement ouverte des lieux et leur grande étendue.

Les autres évènements culturels, sportifs et à caractère économique sont maintenus, avec des prescriptions de sécurité renforcées, rigoureuses et contrôlées auprès de tous les organisateurs, publics ou privés.

Je ne doute pas que les Vichyssois et les visiteurs de notre ville comprendront cette mesure de précaution dictée par des circonstances exceptionnelles.

Claude Malhuret
Sénateur-Maire de Vichy